

SEMESTRE DE PRINTEMPS **2018**
Forum du Master en sociologie

**Les vulnérabilités familiales:
constats, explications et politiques**

Mercredi 9 mai | 18h30-20h
Uni Mail, salle MR280, entrée libre

LE DROIT DE LA FAMILLE: DISPOSITIF DE PROTECTION OU DE VULNÉRABILISATION

Michelle Cottier

Université de Genève, Département
de droit civil

DISCUTANTE

Claudine Burton-Jeangros

NCCR LIVES, Université de Genève,
Département de sociologie,
Observatoire des familles

Le droit de la famille: dispositif de protection ou de vulnérabilisation

La protection du bien de l'enfant et de la «partie économiquement faible» au sein d'un couple sont des buts centraux du droit de la famille suisse. Mais ces objectifs sont-ils effectivement réalisés? Ou ce domaine du droit civil contribue-t-il, en combinaison avec la politique familiale actuelle et les réalités sociales, plutôt à la vulnérabilisation de certaines familles et de leurs membres, enfants ou adultes? La conférence de Michelle Cottier discutera sous cet angle des aspects de la protection de l'enfant en droit civil, du mariage et du divorce, ainsi que du partenariat enregistré entre personnes du même sexe.

Michelle Cottier est professeure ordinaire au département de droit civil à l'Université de Genève. Auparavant, elle a enseigné à l'Université Humboldt à Berlin, ainsi qu'aux universités de Bâle, Zurich et Lucerne. Ses domaines de spécialisation sont le droit des personnes physiques et de la famille, les droits de l'enfant, la sociologie du droit et la perspective de genre en droit.